



Comment se protéger contre les cyberescrocs ? avec Cybermalveillance



- Protéger son matériel informatique contre les virus.
- Savoir reconnaître un mail de phishing.
- Sécuriser ses objets connectés.
- Savoir réagir en cas d'arnaque au faux support technique.

Avec l'INC et cybermalveillance.gov.fr, suivez les conseils des professionnels à travers 4 vidéos Consomag pour ne pas vous faire avoir !

[Voir les 4 vidéos Consomag](#)



Médiation de la consommation : pensez-y pour la résolution amiable de votre litige de consommation.

Si vous avez un litige qui vous oppose à un professionnel, vous avez le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Ce dossier vous présente le dispositif et vous informe de l'activité des médiateurs dans divers secteurs.

[Voir le dossier](#)

Actualités



Contrats de syndic : une information simplifiée pour mieux les comparer à partir du 1er janvier 2022

Un document simplifié devra accompagner la proposition contractuelle du syndic à partir du 1er janvier 2022

[Lire l'article](#)



Assurance emprunteur : l'information sur la garantie invalidité et la tarification des primes sont à renforcer

Depuis 2010, le consommateur a le libre-choix de l'assurance emprunteur.

[Lire l'article](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)
[L'INC recrute](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)